

Quand vieillissement et pandémie se croisent

Violaine WATHELET, secrétaire politique
Énéo, mouvement social des aînés
Inégalités sociales de santé et Covid 19
12 octobre 2021

1. Présentation de Énéo, mouvement social des aînés

2. La crise sanitaire: Un coup de projecteur

3. En amont: un agir collectif âgiste

3.1 La vieillesse n'a pas d'âge: quand une donnée biologique devient sociale

3.2 Vieillard, dis-nous ce qu'on pense de toi

1. Présentation d'Enéo

- ✓ Mouvement social des aînés, partenaire de la MC comptant près de 40.000 membres et 6.000 volontaires
- ✓ Nos missions:
 - Encourager et promouvoir la participation et l'engagement des aînés dans la vie sociale, culturelle, économique et politique
 - de représenter ses membres et de les accompagner dans la défense de leurs droits dans un esprit de dialogue intergénérationnel
- ✓ Nos actions:
 - Nombreuses activités portées par et pour des aînés
 - Ateliers/animations d'éducation permanente

2. Crise sanitaire: coup de projecteur

- Le Covid 19 a touché majoritairement des personnes âgées. Entre le 10 mars 2020 et le 14 février 2021, 21 860 décès dus à la COVID-19 ont été déclarés.
- ✓ 11 635 décès (53,2 %) ont concerné des personnes de plus de 84 ans,
- ✓ 8 897 (40,7 %) des personnes âgées de 65 à 84 ans
- ✓ 1 328 (6,1 %) des personnes de moins de 65 ans.

Sources: I. Peeters, M. Vermeulen, N. Bustos Sierra, F. Renard, J. Van der Heyden, A. Scohy, T. Braeye, N. Bossuyt, F. Haarhuis, K. Proesmans, C. Vernemmen, M. Vanhaverbeke. Surveillance de la mortalité COVID-19 en Belgique, épidémiologie et méthodologie durant la 1re et 2e vague (mars 2020 - 14 février 2021). Bruxelles, Belgique : Sciensano ; 2021, Septembre. Numéro du rapport : D/2021/14.440/56. Disponible sur le site : <https://covid-19.sciensano.be/fr/covid-19-situationepidemiologique>

- Coup de projecteur sur les Maisons de Repos et Maisons (MR) de Repos et de Soins (MRS): mise en lumière de toute une série de dysfonctionnements
- Coup de projecteur sur une catégorie de la population, les personnes âgées: souvent mise de côté, fait l'objet de représentations, de stéréotypes

2. Crise sanitaire: coup de projecteur

- De nombreuses études (MSF, Amnesty) ont pu mettre en lumière les erreurs commises, les limites du système d'accompagnement des personnes âgées, les écueils des MR/MRS:
 - ✓ Manque de coordination avec les hôpitaux
 - ✓ Cas de maltraitance
 - ✓ Personnels en sous-effectif
 - ✓ Difficulté de prendre en considération les aspects psychologiques de la santé
 - ✓
- L'objectif de cet exposé n'est pas tant de revenir sur les éléments ponctuels qui ont déjà été fortement relayés et dénoncés mais d'aller au-delà des constats ou plutôt en amont de ceux-ci... Car le Covid 19 a été un révélateur puissant de logiques déjà existantes.

3. En amont: un agir collectif âgiste

- La représentation collective dominante de la vieillesse conditionne en amont nos choix individuels et collectifs. Si l'on veut repenser nos modèles d'accompagnement des personnes âgées en MR/MRS ou pas, sans tomber dans les mêmes écueils, il faut repasser par la case départ. A savoir la matrice conceptuelle qui nous permet de penser la vieillesse aujourd'hui.
- Cet exposé, sans pouvoir aborder l'ensemble des facettes qui constituent cette matrice se veut une amorce à une réflexion en profondeur des réflexes, des représentations et de l'agir collectif que nous avons tous et toutes intégrés quand on parle des personnes âgées.

3.1 La vieillesse n'a pas d'âge: quand une donnée biologique devient sociale

- Le critère de l'âge ne suffit pas pour définir ce qu'est la vieillesse. Il y a de nombreux exemples qui montrent pour un même âge des réalités fort différentes.
- Pourtant, notre société occidentale a institutionnalisé nos parcours de vie (dès le début de l'ère industrielle) en se basant surtout sur l'âge chronologique des individus: jeunesse (phase de préparation au travail), âge adulte (voué à l'activité productive) et la vieillesse (retraite) → « Unité sociale » derrière chaque catégorie
- Or, ce mode de régulation des existences (standardisation) entre en contradiction avec la « seconde modernité » dont l'un des principes majeurs est le libre choix de sa vie. Le critère de l'âge devrait être moins légitime pour réguler les existences individuelles.
- Si on voit que depuis les années 70' le critère de l'âge n'est plus le seul à être pris en compte (ex: crèches, retraite), il reste fondamental. Désinstitutionnalisation et institutionnalisation du parcours de vie se chevauchent.

3.1 La vieillesse n'a pas d'âge: quand une donnée biologique devient sociale

- La donnée biologique de l'âge est donc devenue **une donnée sociale** : l'âge, en dépit de son apparente naturalité ou linéarité, est une catégorie politique, historique, contingente, tout comme le genre, la classe, la sexualité, ou la race.
- Le critère de l'âge permet d'organiser les rapports entre les individus d'une même collectivité et de former des catégories (biais cognitif de l'homogénéisation)

DONC, Chaque type d'organisation socio-économique et culturelle est responsable du rôle et de l'image de ses vieux.



En se détachant d'une posture naturaliste qui conçoit l'âge uniquement comme une donnée biologique, on peut, dès lors, **révéler** les rapports sociaux que cette donnée euphémise ou invisibilise et **questionner** la norme établie.

3.1 La vieillesse n'a pas d'âge: quand une donnée biologique devient sociale

Dans cette perspective, que révèle cette catégorie construite de la vieillesse ?
À quelle place est-elle assignée dans notre société ?



Réflexion à partir de deux représentations récurrentes:
« *Je suis vieille donc je ne pense plus* »
« *je ne suis qu'un corps rabougri* »

1. « Je suis vieille donc je ne pense plus »

Les questions de l'autodétermination et de l'indépendance entrent en résonance avec deux agir collectifs souvent observés: l'exclusion et la protection.

Exclusion et protection fondées sur la croyance qu'une personne âgée ne sait plus participer à des décisions qui la concerne (vie privée, activité dans des institutions, « faire à la place »...)

Deux agir collectifs qui s'auto-alimentent

Ainsi, la protection bienveillante des personnes âgées amène parfois à renforcer leur exclusion tandis que les stéréotypes qui participent à celle-ci peuvent venir accentuer des comportements de protection à leur égard.

1. « *Je suis vieille donc je ne pense plus* »

- Importance de la différence entre indépendance et autonomie (Chantal Monseu)
 - Autonomie: « droit à l'autodétermination, à choisir sa vie », ce qui implique « la capacité de percevoir le monde environnant et l'interpréter, clarifier son échelle de valeurs, vouloir un plan d'action [...] »
 - Indépendance: « l'état de celui qui subvient lui-même à ses besoins », ce qui suppose la « capacité d'autosuffisance en plus des capacités citées dans l'autonomie »

3.2 Vieillard, dis-nous ce qu'on pense de toi

1. « *Je suis vieille donc je ne pense plus* »

Une personne dépendante peut donc tout à fait être autonome et l'inverse également. En ne dissociant pas les deux, la façon dont on va accompagner la personne âgée risque de ne pas être adéquate.

- *Si on vise plutôt l'indépendance du·de la résident·e, on va lui apprendre à manger seul·e, faire ses soins, etc.*
- *Si on se place du côté de l'autonomie, on va d'abord écouter et construire avec lui·elle un plan d'action qui soit satisfaisant pour tout le monde.*

→ MAIS Nuance de l'autonomie et de l'autodétermination: personne n'est jamais autonome... comme personne ne l'est jamais, importance de la décision concertée avec l'entourage.

« On ne doit pas substituer à l'approche misérabiliste de la vieillesse une approche prométhéenne voulant que les vieux se prennent en charge eux-mêmes et jusqu'au bout de la vie au nom de l'autonomie et de la liberté. »

R-M LAGRAVE.

2. « *Je ne suis qu'un corps rabougri* »

Dès lors que la vieillesse est envisagée par la porte du vieillissement biologique, l'attention portée aux plus âgé·es se centre presque essentiellement sur le **curatif et délaisse le care (prendre soin du bien-être)**

Ex: remboursements des consultations psychologiques (+65ans) seulement depuis 2 avril 2020 (<Covid 19)

OR, « des modèles professionnels qui éludent une ou plusieurs dimension(s) de l'être humain (organique, psychique ou symbolique) induisent des effets pervers tant au niveau de la réponse des professionnel·les que de la demande des personnes âgées vis-à-vis des professionnel·les des services collectifs ». (C. Monseu)

2. « *Je ne suis qu'un corps rabougri* »

« Une personne âgée exprimant sa détresse existentielle par une plainte organique sera "traitée" par des médicaments, par exemple, sans espoir d'arriver à la véritable demande parce que les modèles organique et adaptatif ne stimulent pas les praticiens à poser des questions à la dimension psychique ou symbolique du « patient » en face d'eux » (C.Monseu)

Déplacer son regard si nécessaire

Nos représentations de la vieillesse et de la personne âgée ont donc des répercussions dans nos actes (que l'on se considère comme âgé ou non) c'est pourquoi, il est important de prendre conscience que ces représentations sont construites (notamment sur un critère biologique qu'est l'âge) et peuvent donc être questionnées voire déconstruites si elles génèrent des traitements préjudiciables.



LUPANO et CAUJET, *Les Vieux Fourneaux*

Déplacer son regard si nécessaire...

« Lutter pour que la vieillesse comme déficience des forces physiques ne soit pas un avilissement social, moral et politique. Le regard misérabiliste sur la vieillesse qui fabrique une vieillesse plus vieille encore, et le regard réhabilitateur pour la rendre plus jeune et la lifter en la rendant toutefois plus misérable sont deux postures à renvoyer dos à dos »

R-M LAGRAVE

Déplacer son regard si nécessaire...



Merci pour votre attention!

Bibliographie

CARADEC V., *Sociologie de la vieillesse et du vieillissement*, 3^{ème} ed., Armand Colin, Paris, 2012, collection 128.

C. VINCENT, A. POLI, C. LEFRANCOIS, « Les deux visages de la lutte contre la discrimination par l'âge », *Mouvements*, 2009, vol. 59, n° 3.

J. FOUCART, « La vieillesse: une construction sociale », *Pensée plurielle*, 2003, n° 2.

R-M LAGRAVE., « Ré-enchanter la vieillesse », *Mouvements*, vol. 59, n° 3, 2009.

C. MONSEU, « Pour une représentation positive de la vieillesse : un modèle automatisant », *Pensée plurielle*, vol. n° 6, 2003.

J. RENNES « Dossier. La tyrannie de l'âge », *Mouvements*, 2009, vol. 59, n° 3.